

Rapport sur la situation du volontariat
dans le monde 2022

Chapitre 1

Volontariat : Construire des sociétés égalitaires et inclusives

1.1. Pourquoi ce rapport et pourquoi maintenant ?

Face aux défis du XXI^e siècle, au premier rang desquels les inégalités croissantes, l'urgence climatique et la pandémie de COVID-19, le volontariat est souvent présenté comme une solution aux échelles locale et mondiale, à même de contribuer à l'adaptation des objectifs de développement au contexte local et à leur réalisation en mettant les relations interpersonnelles au cœur des processus^{1,2}. Le volontariat peut aider à « reconstruire en mieux » en transformant les systèmes économiques, politiques, environnementaux et sociaux sous-jacents, d'autant plus que les failles des systèmes existants – notamment en matière de santé et de bien-être, d'emploi, de commerce et de moyens de subsistance durables – sont devenues de plus en plus visibles, voire se sont aggravées³. Le Secrétaire général des Nations Unies préconise la mise en place « d'un nouveau contrat social pour une nouvelle ère »⁴, un accord dynamique et évolutif entre les citoyens et les États reposant sur de nouveaux systèmes, normes et structures de gouvernance et œuvrant dans l'intérêt de tous. La construction de sociétés plus égalitaires et inclusives est essentielle à cet égard.

Il est nécessaire d'aborder le développement différemment, et de le considérer comme un processus auquel les volontaires peuvent contribuer. La voie à suivre reste toutefois incertaine.

Le Secrétaire général des Nations Unies préconise la mise en place « d'un nouveau contrat social pour une nouvelle ère », un accord dynamique et évolutif entre les citoyens et les États reposant sur de nouveaux systèmes, normes et structures de gouvernance et œuvrant au service de toutes et tous.

Comment, dans ce contexte, la communauté internationale peut-elle changer de cap et s'engager dans une nouvelle voie menant vers des sociétés plus inclusives ? Le choix des intervenants invités à participer aux débats et des enjeux considérés comme prioritaires jouera

un rôle déterminant à cet égard. La nécessité de « redessiner les contours des relations entre les citoyens et l'État, aujourd'hui fortement déséquilibrées » est désormais reconnue⁵. Les parties prenantes, dont les volontaires, vont devoir travailler de manière innovante pour garantir la participation sur un pied d'égalité des groupes les plus marginalisés et vulnérables, à savoir les femmes, les personnes handicapées, les habitants des bidonvilles et les populations urbaines pauvres. Cet objectif passera non seulement par la création de nouvelles structures et opportunités facilitant la participation, mais également par un changement d'état d'esprit de l'ensemble des acteurs.

Ce chapitre présente les principes et les fondements conceptuels qui sous-tendent le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2022 autour du thème suivant : « Construire des sociétés égalitaires et inclusives ». La section 1.1 traite de l'évolution du volontariat et de sa contribution potentielle à la résolution des problèmes du XXI^e siècle. La section 1.2 présente la portée du rapport et définit les termes clés utilisés. La section 1.3 décrit quant à elle la structure du SWVR.

1.1.1. Le potentiel dynamique du volontariat

Depuis 2011, le programme VNU publie, tous les trois ans, le SWVR afin d'élaborer une base de connaissances solides sur le rôle du volontariat au service de la paix et du développement durable. L'édition 2011, « Valeurs universelles pour le bien-être mondial », faisait le constat suivant : de nombreuses personnes dans le monde considèrent le volontariat comme un vecteur individuel et communautaire de bien-être, d'inclusion sociale, de moyens de subsistance durables, de prévention et de gestion des risques de catastrophe, et de relèvement à l'issue de conflits violents⁶. L'édition 2015, « Transformer la gouvernance », a montré que le volontariat pouvait être envisagé comme un tremplin favorisant une gouvernance responsable et réactive⁷. Le troisième volet de la série, publié en 2018 sous le titre « Volontariat et résilience communautaire », a montré comment les communautés peuvent unir leurs efforts pour créer des ressources collectives leur permettant de faire face aux chocs et aux stress, en particulier dans les situations de marginalisation où l'État est peu présent⁸.

Le rapport 2022, « Construire des sociétés égalitaires et inclusives », associe le volontariat à l'avènement d'un nouveau contrat social. Il s'appuie sur les données issues des éditions antérieures quant au rôle du volontariat au sein de la gouvernance locale, et à l'importance des partenariats entre les volontaires, les organisations faisant appel à ces derniers et l'État. Ainsi, en 2011, le SWVR soutenait qu'en dépit de sa contribution au développement, le volontariat ne devait pas se substituer aux obligations de l'État⁹. L'édition 2018 soulignait que le renforcement de la résilience des communautés était tributaire de l'appui des gouvernements locaux¹⁰. Le présent Rapport sur la situation du volontariat dans le monde étudie plus en profondeur cette question en posant les interrogations suivantes :

- *De quelle manière le volontariat peut-il contribuer au développement des relations entre les citoyens et les États ?*
- *Étant donné que les volontaires ne travaillent pas seuls, la contribution unique au développement du volontariat réside-t-elle dans sa capacité à faciliter de nouvelles formes de collaboration et de partenariat¹¹, y compris avec l'ensemble des pouvoirs publics ?*

Pour comprendre ces nouveaux partenariats, le rapport introduit l'idée d'un nouveau contrat social entre les volontaires et l'État.

Pendant des décennies, les volontaires et les organisations faisant appel à ces derniers ont collaboré avec les gouvernements afin de dispenser des services auprès des populations les plus vulnérables et marginalisées.

Il a cependant été démontré que la contribution des volontaires, loin de se limiter à la consultation, pouvait aller au-delà, à l'image des connaissances indispensables et des pratiques de gouvernance innovantes qu'ils apportent^{12, 13}.

Certains volontaires exercent une grande influence sur leur communauté. Ainsi, dans les villages kenyans, les anciens travaillant

volontairement dans l'administration publique permettent non seulement la prise en compte des préoccupations des membres de leur communauté dans les politiques publiques, mais également l'adhésion des collectivités aux programmes gouvernementaux¹⁴. Des recherches ont révélé que les membres des communautés attendent souvent plus de ces anciens que des élus et des agents rémunérés¹⁵.

La pandémie de COVID-19 a stimulé le volontariat de type informel, spontané, exercé par des citoyens auprès de leurs pairs¹⁶. Les communautés ont continué de résister avec force à la crise en dépit des contraintes en matière de mobilité et de ressources. Qu'il s'agisse de levées de fonds et de distribution de colis alimentaires aux journaliers dans les grandes villes de l'Inde¹⁷, de programmes radiophoniques de sensibilisation à la COVID-19 animés par des jeunes en Tanzanie¹⁸, d'initiatives des réfugiés volontaires des Nations Unies rejoignant le personnel médical (Jordanie)¹⁹, de banques alimentaires communautaires (Philippines)²⁰, de soupes populaires communautaires (Colombie)²¹, ou de la mise à la disposition de services de taxis pour faciliter les visites à domicile des médecins de famille (Fédération de Russie)²², les interventions des volontaires sont souvent locales et menées par des personnes subissant les mêmes contraintes que celles à qui elles « rendent service ».

Si la demande de volontaires a augmenté, les problèmes liés à la pandémie ont réduit leurs activités dans de nombreux pays. À titre d'exemple, en Australie, deux tiers d'entre eux ont interrompu leurs activités de volontariat entre février et avril 2020²³. Une étude menée auprès d'étudiants en Arabie saoudite²⁴ révèle un faible taux d'activité de volontariat pendant les deux premiers mois de la pandémie en raison de préoccupations concernant leur santé et leur sécurité personnelles. En Mongolie, en dépit de l'engagement continu des volontaires, les confinements nationaux²⁵ décrétés en 2020 ont entraîné une baisse de 30 % de leur participation aux programmes lancés par le réseau mongol d'organisations de volontaires. S'agissant du volontariat international, une enquête menée en février auprès de 130 organisations faisant appel à des volontaires révèle que 47 % des volontaires internationaux interrogés ont été rapatriés

en raison de la pandémie de COVID-19 et que nombre d'entre eux se sont vus proposer des modes de participation alternatifs, entre autres, en distanciel²⁶.

Certains groupes de volontaires ont adapté leur approche en fonction de l'évolution de la crise²⁷. D'autres, habituellement associés à des campagnes, ont renoué avec des activités de volontariat plus « traditionnelles » comme la fourniture de services visant à couvrir les besoins élémentaires de leur communauté immédiate²⁸. Il reste à voir si ces changements peuvent affecter la capacité du volontariat à rendre les relations entre l'État et la société plus inclusives.

1.1.2. Objectifs du rapport

Ce quatrième SWVR examine la manière dont le volontariat peut aider à modeler les relations entre les citoyens et les États et à instaurer des sociétés égalitaires et inclusives à l'aide d'un contrat social ouvert à tous pour le XXI^e siècle.

Il analyse les efforts des volontaires, des organisations faisant appel à ces derniers et des gouvernements pour collaborer et créer ensemble des structures plus inclusives (dénommées dans le cadre du présent rapport « relations entre les volontaires et les États ») et des mécanismes adaptés aux enjeux du XIX^e siècle²⁹. Il fournit par ailleurs des données probantes et essentielles sur les processus permettant d'établir et de renforcer les relations entre les citoyens et les États par l'intermédiaire du volontariat. Concrètement, le présent rapport :

- i) examine les nouveaux modèles de relations entre les volontaires et les États, leurs caractéristiques et mécanismes fondamentaux, ainsi que leurs forces et leurs faiblesses ;
- ii) identifie des stratégies efficaces de collaboration entre les volontaires et les États en vue de façonner des processus inclusifs et d'obtenir des résultats en matière de développement équitable.

Le rapport s'appuie sur des études de cas³⁰ réalisées dans cinq régions : l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, la zone Asie-Pacifique, les États arabes, et l'Europe et la Communauté d'États indépendants. À partir de ces données, le rapport propose des stratégies centrées sur les mesures d'orientation et les mécanismes de partenariat soutenant les activités et la collaboration entre les acteurs étatiques et les volontaires, les organisations faisant appel à des volontaires, et leur communauté au sens large. Il a également pour objectif d'aider les décideurs au sein des États membres, des gouvernements, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG) à évaluer leur action en matière de volontariat en identifiant leurs atouts et les domaines à améliorer.



Des volontaires œuvrent à la conservation de la nature dans le cadre du projet d'adaptation basée sur les écosystèmes (EbA Lomas) au Pérou. Les lomas sont des écosystèmes locaux nécessitant un climat brumeux et humide. Source : Programme VNU.

1.2. Portée, objectifs et définitions

1.2.1. Le volontariat au XXI^e siècle

La tendance mondiale à reconnaître le rôle important du volontariat dans l'action des gouvernements et à en tirer parti ne cesse de s'affirmer. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (2018)³¹ sur « Le volontariat à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » invite les gouvernements à promouvoir le rôle du volontariat dans les cadres d'action nationaux et internationaux soutenant la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Elle reconnaît qu'il est nécessaire de renforcer l'appropriation généralisée du programme de développement, et d'intégrer à cette fin le volontariat dans les processus et plans locaux, sectoriels et nationaux.

Les définitions du volontariat sont multiples. Le présent rapport fait sienne la définition du volontariat énoncée dans une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (2002) : « un large éventail d'activités, notamment les formes traditionnelles d'assistance mutuelle et d'initiative personnelle, la prestation de services et autres formes de participation citoyenne, entreprises librement, pour le bien du public et pour lesquelles la rémunération monétaire ne constitue pas la principale motivation³² ».

Cette définition reconnaît, outre la diversité des activités de volontariat, leurs trois caractéristiques principales : elles sont effectuées de plein gré, pour rendre service à autrui, et n'ont pas pour finalité essentielle des gains pécuniaires.

Le volontariat est cependant un phénomène social complexe perçu de manière différente d'une personne à l'autre. Les valeurs culturelles et communautaires influent sur la pratique du volontariat^{33, 34, 35}, tandis que la diffusion des nouvelles technologies diversifie la manière dont les volontaires se mobilisent et interviennent³⁶. Le volontariat informel, occasionnel, spontané et à assise communautaire est de plus en plus reconnu^{37, 38}, et remet en question l'idée répandue selon laquelle le volontariat n'existerait que dans un cadre institutionnel. Par ailleurs, le volontariat étant souvent considéré comme une activité « non rémunérée », le manque de distinction claire entre volontariat, développement des compétences et octroi de moyens de subsistance, notamment dans les milieux pauvres en ressources, remet également en cause la notion de rémunération des volontaires^{39, 40, 41}. Les débats sur le volontariat mettent le plus souvent l'accent sur les contributions des volontaires à la société. Néanmoins, les avantages dont bénéficient les volontaires sont également de plus en plus manifestes, et il importe de comprendre leur influence sur la motivation de nombreux volontaires^{42, 43, 44}.



Un volontaire restaure la porte d'un temple au Népal.
Source : Programme VNU.



En 2020, un rapport publié dans le cadre du Plan d'action pour intégrer le volontariat dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a proposé un nouveau modèle pour comprendre les pratiques du volontariat au XXI^e siècle⁴⁵. Ce nouveau modèle s'appuie sur une vision globale du volontariat. Si auparavant, les caractéristiques du volontariat étaient définies de façon précise, le nouveau modèle établi, quant à lui, cinq composantes⁴⁶,

chacune représentant une dimension de l'action des volontaires : la structure (formelle et/ou informelle), l'espace d'intervention (en ligne et/ou sur le terrain), l'intensité (interventions ponctuelles et/ou régulières), l'aspiration (développement personnel et/ou renforcement des communautés) et la catégorie (service, assistance mutuelle, participation, campagnes et loisirs ; ces domaines ne s'excluent pas mutuellement).

Figure 1.1. Modèle concernant les pratiques du volontariat au XXI^e siècle

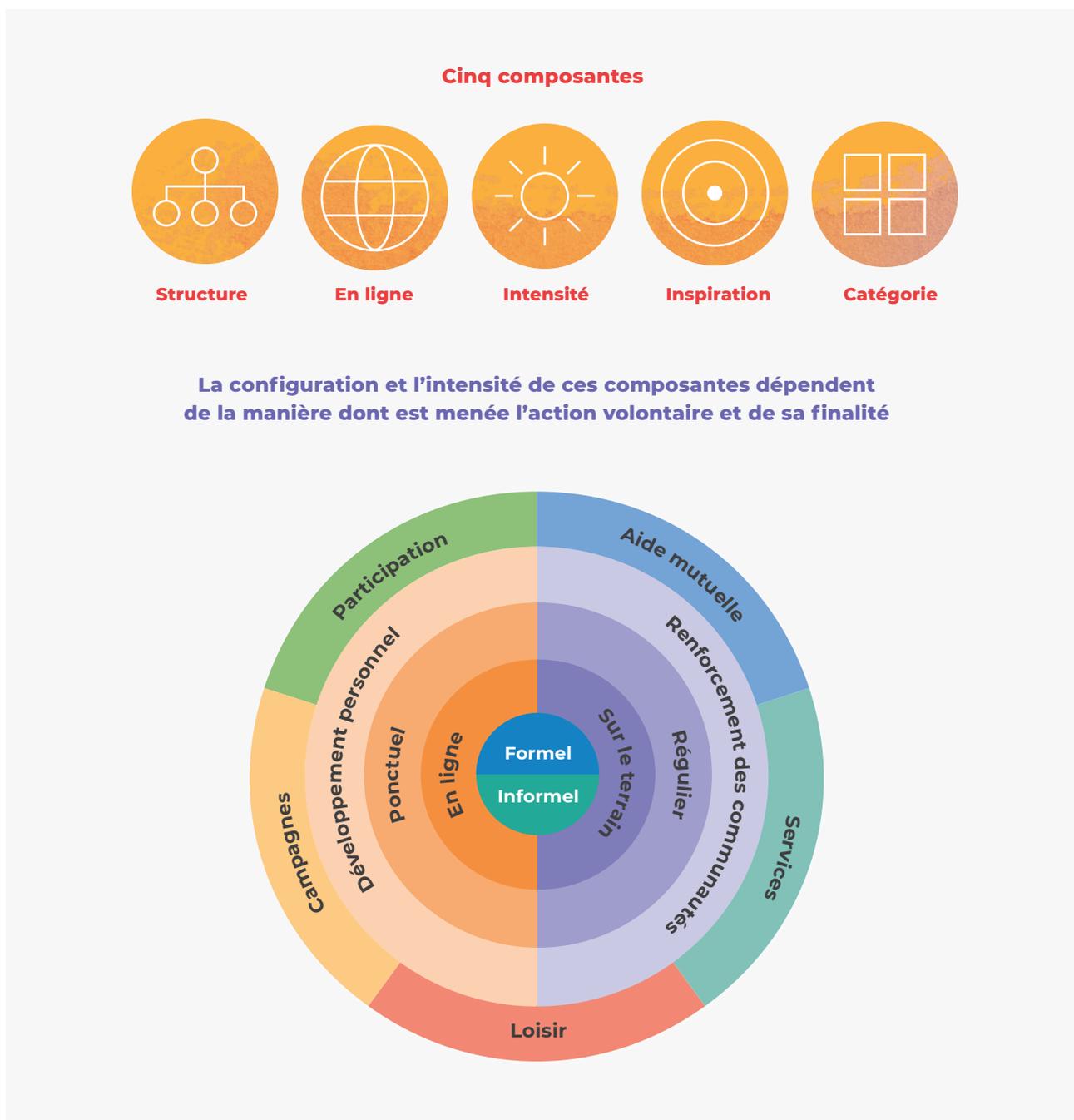


Figure 1.2. Catégories du volontariat



Le SWVR 2022 préfère cette définition élargie à d'autres plus étroites qui ne couvrent pas la variété et la diversité des pratiques. Comme le montrent les modèles, s'il est possible de décrire le volontariat en mettant en avant certaines de ses caractéristiques centrales, sa nature varie sensiblement d'un contexte à l'autre.

Le rapport met également l'accent sur le volontariat en tant que participation citoyenne.

La participation citoyenne sous ses différentes formes ne relève pas toujours du volontariat (et inversement), mais les deux se chevauchent⁴⁷.

La participation citoyenne est souvent définie comme une action collective visant à améliorer la vie sociale et citoyenne^{48, 49}. Elle englobe, outre des activités telles que le service volontaire auprès des communautés locales, les dons occasionnels⁵⁰ qui ne sont pas toujours considérés comme un acte de volontariat. Elle couvre également la participation à la vie politique au niveau personnel (par exemple, le vote lors d'une élection) et collectif (notamment, l'adhésion à un parti politique)⁵¹, ou le fait de faire don de son temps pour participer activement au processus décisionnel public ou à la mise en œuvre des programmes de l'État.

Vu sous cet angle, le volontariat permet à des individus de contribuer à « la résolution de problèmes sociaux existants qui requièrent un certain niveau d'interaction entre la société et l'État⁵² ». De nombreuses pratiques de volontariat présentées dans ce rapport relèvent de la participation citoyenne ; citons, entre autres, les individus qui apportent des idées nouvelles aux autorités locales afin de résoudre des problèmes affectant la communauté, et qui assistent aux réunions de quartier ou aux séances du conseil municipal.

1.2.2. Inclusion et contrats sociaux pour le XXI^e siècle

Le présent rapport met l'accent sur la contribution potentielle du volontariat à l'instauration de sociétés égalitaires et inclusives en s'appuyant sur le concept de contrat social, décrit comme « un accord dynamique et tacite entre l'État, le peuple et les communautés concernant leurs rôles et responsabilités réciproques, et tout particulièrement la participation, les biens publics, les politiques publiques et la fiscalité⁵³ ». Les contrats sociaux sont évolutifs : les relations entre les citoyens et les gouvernements, ainsi que les dynamiques de pouvoir connexes, sont remodelées, redéfinies et réinventées pour relever de nouveaux défis, comme le vieillissement de la population, les inégalités de genre et le changement climatique⁵⁴.

Au cours des deux derniers siècles, des distinctions pertinentes ont été établies entre les « nouveaux » et les « anciens » contrats sociaux⁵⁵. L'affaiblissement des services publics était une préoccupation majeure, notamment au début du XX^e siècle, loin devant les besoins de la planète et les questions environnementales. De plus, il était souvent considéré que les rôles et responsabilités des « peuples » et des « États » étaient distincts.

—
Au XXI^e siècle, un nouveau modèle, décrit comme un « contrat écologique et social »⁵⁶, axé sur l'inclusion, a vu le jour.
 —

Ce nouveau contrat social se fixe trois priorités :

- i) Garantir les droits fondamentaux pour tous en étendant les contrats sociaux aux pans marginalisés de la société.
- ii) Être inclusif et reconnaître les multiples inégalités qui entravent l'établissement de relations entre certains groupes, dont les femmes, et l'État.
- iii) Protéger la planète, les processus écologiques et encadrer les interactions humaines avec la nature.

Du fait de l'attention plus soutenue accordée à l'inclusion, la notion de contrat social ne concerne plus seulement les pays occidentaux, et la nature des relations tend à se complexifier. À titre d'exemple, dans certaines régions d'Afrique, les contrats sociaux sont perçus comme étant inscrits dans l'Ubuntu, une philosophie centrée sur la communauté et la réciprocité⁵⁷. Par ailleurs, dans les États fragilisés par des situations de crise prolongée, de guerre ou de violence, les contrats sociaux peuvent différer. Dans ces contextes, les gouvernements peuvent manquer de ressources, de revenus et de capacités juridiques et politiques pour couvrir les besoins de leur population : « le principal défi ne réside pas dans la volonté mais dans la capacité du gouvernement à répondre aux attentes des citoyens⁵⁸ ». Il importe par conséquent de réfléchir à la manière dont les relations entre la population et l'État peuvent contribuer à l'établissement de sociétés pacifiques⁵⁹. Le présent rapport reconnaît qu'il n'existe pas un seul modèle de contrat social entre les citoyens et les États qui serait adapté à toutes les situations et qu'il faut compter sur une multiplicité de modèles et d'intervenants, comme les contrats sociaux conclus entre des segments déterminés de la société et certaines institutions gouvernementales intervenant à de multiples niveaux. En outre, les attentes et les marges de manœuvre des « citoyens » et des « États » diffèrent en fonction du contexte : le contrat social « définit ce que nous pouvons attendre les uns des autres dans la société⁶⁰ » et « ce que constitue un ensemble raisonnable d'attentes⁶¹ ».

Les contrats sociaux qui tendaient, par le passé, à exclure ouvertement les femmes des processus de prise (directe ou indirecte) de décisions sociales⁶²,

prendront désormais en compte différents facteurs tels que les inégalités de pouvoir, d'influence, de genre et d'accès aux technologies^{63,64}.

Par ailleurs, à l'instar des multiples identités, rôles, fonctions et alliances à l'œuvre dans le corps social, les États possèdent diverses capacités institutionnelles qui déterminent la manière dont ils répondent aux attentes des communautés. Citons, entre autres, l'efficacité des institutions publiques, la qualité du leadership, la redevabilité et la transparence, les ressources disponibles ou la capacité d'apprentissage, d'adaptation et d'innovation.

Encadré 1.1.

Définition des contrats sociaux

Les « **contrats sociaux** » sont des accords dynamiques et évolutifs entre divers groupes de personnes. Le présent rapport s'intéresse principalement aux accords entre, d'une part, les volontaires et les organisations faisant appel à ces derniers et, d'autre part, les acteurs étatiques et les institutions intervenant à différents niveaux. Ces accords doivent préciser les responsabilités mutuelles des volontaires et des acteurs étatiques au regard de leurs activités sociales conjointes visant à construire des sociétés égalitaires et inclusives. En d'autres termes, différentes formes de relations entre les citoyens et les États interviennent dans l'élaboration, le développement et le maintien des contrats sociaux.

Plus globalement, les « **relations entre les citoyens et les États** » se réfèrent à la collaboration entre des groupes de citoyens et le gouvernement concerné. Quant aux « relations entre les volontaires et les États », elles concernent plus spécifiquement la collaboration entre, d'une part, des volontaires, des groupes de volontaires ou des organisations faisant appel à des volontaires et, d'autre part, des institutions publiques et des fonctionnaires gouvernementaux.

Source : PNUD (2016).

Outre ce réseau complexe, les relations entre les citoyens et les États sont également façonnées par diverses structures et technologies formelles et informelles^{65,66}. Ainsi, les volontaires ne s'engagent pas seulement en tant qu'individus auprès de l'État et d'autres acteurs au moyen d'activités volontaires, mais également en tant que citoyens, travailleurs et consommateurs. Les possibilités qui s'offrent à eux et les problèmes qu'ils rencontrent dans le cadre de leur travail avec les autorités nationales peuvent être tout à fait différents, par exemple, de ceux des employés rémunérés et des usagers des services.

D'un point de vue du contrat social, il apparaît clairement que les relations entre les volontaires, les organisations faisant appel à ces derniers et les États peuvent aller au-delà des partenariats permettant aux premiers de demander des comptes à l'État et de le rappeler à l'ordre lorsqu'il n'honore pas ses engagements⁶⁷ : la collaboration entre les volontaires et les autorités nationales peut également concerner l'appropriation et la création communes d'initiatives à de multiples niveaux.

Cependant, pour optimiser le potentiel de ce type de collaboration, il faut s'abstenir de présumer que ces contrats sociaux sont harmonieux, efficaces ou nécessaires, et veiller à identifier leurs faiblesses, leurs limites et les points de désaccord⁶⁸.

1.2.3. Gros plan sur la dynamique des relations entre les citoyens et les États

Pour comprendre la manière dont les contrats sociaux sont élaborés, il faut d'abord observer la dynamique de la création et du maintien des relations entre les citoyens et les États. Lorsque les citoyens participent aux actions de l'État, il importe de définir clairement les objectifs de cette relation, ainsi que le temps et les ressources que doivent investir les institutions publiques et les membres de la communauté. Le tableau 1.1⁶⁹ présente trois types de relation entre les citoyens et les États susceptibles de faciliter des partenariats plus équitables et inclusifs, et basés sur les piliers suivants : la délibération, la collaboration et les connexions. Il indique également le rôle potentiel du volontariat dans chaque type de relation.

Tableau 1.1. Types de relation entre les citoyens et les États

Relation	Description	Exemples de contributions potentielles des volontaires
Délibération	Les citoyens s'expriment et s'écoutent les uns les autres afin d'élaborer des plans et d'influer sur différents niveaux de l'autorité de l'État. Les débats peuvent donner lieu à des consensus mais également à des désaccords qui doivent être résolus.	Mécanismes de gouvernance délibérative tels que les débats publics, l'élaboration conjointe des politiques locales, les forums politiques comme les marathons de programmation (hackathons), et les campagnes à assise communautaire.
Collaboration	Mise en place d'initiatives collectives rassemblant les citoyens et les autorités locales/nationales en vue de résoudre des problèmes sociaux. Ces partenariats peuvent être considérés comme des modèles intermédiaires entre les initiatives dirigées par les citoyens et celles menées par les États.	Élaboration et mise en œuvre conjointes de services et de programmes de protection sociale à l'aide d'initiatives de planification et d'exécution, d'équipes d'intervention et de groupes d'entraide communautaires.
Connexions	Les citoyens et les États nouent des relations efficaces et durables. Ces connexions et ces relations s'intègrent dans les cadres et les systèmes de gouvernance existants et, en raison de l'évolution du contexte politique et des institutions, peuvent être contestées et bouleversées par des changements institutionnels.	Agents de santé communautaires volontaires dans le cadre d'un système national de santé décentralisé ; programmes nationaux de volontariat ; gouvernance de quartier ; conseils locaux ; commissions sur le climat et entrepreneuriat social.

Ces types de relation n'existent pas isolément ; ils évoluent en fonction de l'aggravation des inégalités de pouvoir et ne sont pas nécessairement harmonieux. Il est courant d'observer que les relations entre les citoyens et les États donnent lieu à des désaccords⁷⁰ qui, parfois, reflètent une polarisation exacerbée⁷¹. Parallèlement, la création d'espaces de délibération, voire de contestation, peut contribuer de manière déterminante à l'élaboration de politiques publiques et de contrats sociaux inclusifs^{72, 73}. En Argentine, les débats sur la meilleure manière de prévenir la propagation de la COVID-19 opposant le gouvernement et les groupes sociaux ont débouché sur un plan de reconstruction pour l'après-pandémie axé sur la relance économique dans les villes les plus pauvres du pays⁷⁴.

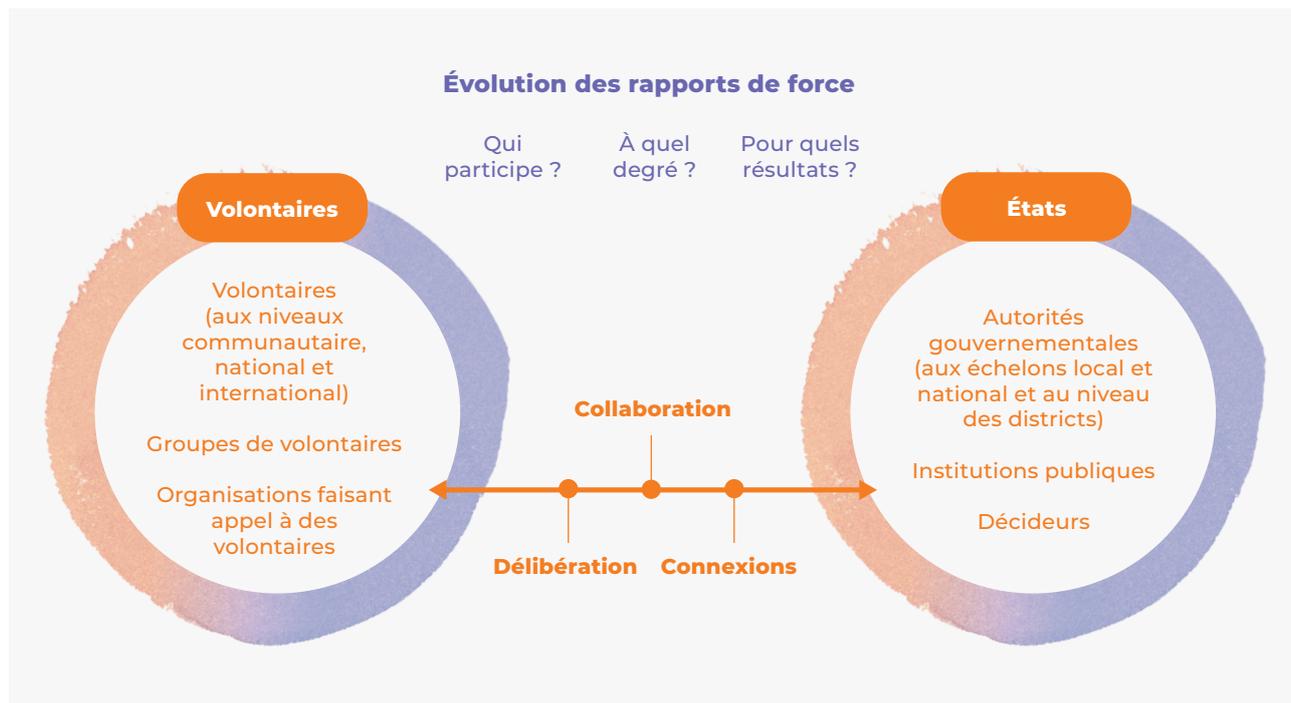
Après cinq ans de mise en œuvre des ODD, les examens nationaux volontaires du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) reconnaissent de plus en plus le potentiel du volontariat en tant que vecteur de participation et de consultation⁷⁵. Le volontariat promeut la mobilisation des citoyens de plusieurs manières : initiatives communautaires visant à améliorer la résilience ; utilisation d'applications, de plateformes et des réseaux sociaux ; et participation aux consultations concernant les politiques qui affectent directement les volontaires. Aux Émirats arabes unis, les conseils de jeunes dirigés par des volontaires locaux veillent à ce que les politiques favorisent l'autonomisation des jeunes et des organisations de volontaires. Au Paraguay, les volontaires et le Gouvernement

ont lancé un processus de consultation à l'origine d'une loi sur le volontariat.

Le présent rapport décrit i) le degré d'implication des volontaires et des groupes de volontaires dans les relations entre les volontaires et les

États ; et ii) l'évolution des rapports de force et de la dynamique de contrôle entre les volontaires et les autorités nationales⁷⁶. Comme le montre la figure 1.3, les relations entre les volontaires et les États évoluent au gré de leurs délibérations, leur collaboration et leurs connexions.

Figure 1.3. Évolution des relations entre les volontaires et les États



Il est ici entendu que les « volontaires » et les « États » ne sont pas des groupes homogènes et une attention particulière est accordée aux différents éléments influant sur leurs relations. Le présent rapport pose trois questions essentielles :

- i) Qui sont les volontaires ou les participants ?
- ii) Quelle est l'étendue ou la qualité de cette participation ?
- iii) Quels sont les résultats ?

i) Cette question a trait à l'influence et à l'inclusion des personnes impliquées dans les relations entre les volontaires et les États. Le volontariat parmi certains groupes, dont les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les peuples autochtones, et leur participation aux partenariats avec les autorités nationales centrés sur la prise de décisions, la cocréation

de services et l'innovation sociale, peuvent être entravés par des obstacles particuliers.

ii) Cette question vise à déterminer la manière dont l'implication dans les relations entre les citoyens et les États constitue un vecteur d'appropriation. Les différences et les inégalités en matière de pouvoir, de genre, de statut socioéconomique et d'influence affectent la participation reposant sur le volontariat.

iii) Cette question concerne les résultats obtenus lorsque les volontaires et les États collaborent au lieu d'œuvrer séparément. Elle permet de mettre en évidence la valeur ajoutée de ces partenariats dans le contexte des ODD.

Ces questions sont un point de départ pour étudier des modèles réels de relations entre les volontaires et les États afin d'identifier leurs forces et leur potentiel, ainsi que leurs limites et les désaccords.

1.2.4. Modèles de relations entre les volontaires et les États

Afin d'examiner les modèles réels de relations entre les volontaires et les États, le rapport les classe dans différentes catégories en fonction des critères suivants : i) les acteurs concernés ; ii) leurs relations ; et iii) la mesure dans laquelle leurs activités leur donnent voix au chapitre et favorisent l'inclusion, l'innovation et l'appropriation. Trois modèles sont identifiés, dont les piliers sont : la gouvernance délibérative, la cocréation de services et l'innovation sociale.

Le **modèle de relations axées sur la gouvernance délibérative** (chapitre 4) illustre la manière dont la diversité des voix et des aspirations est, et peut être, intégrée dans les processus décisionnels des États. L'inclusion de ces voix exige d'accorder une attention particulière aux inégalités, comme la dimension genrée du volontariat et de l'implication dans les relations entre les volontaires et les États.

À titre d'exemple, au Brésil, la budgétisation participative a permis aux villes de Porto Alegre et Belo Horizonte de placer les populations pauvres au centre des priorités financières⁷⁷. En Tunisie, à la suite de la prise de fonction du Gouvernement de transition, les organisations de la société civile (OSC) ont contribué à intégrer le dialogue public dans les processus d'élaboration des politiques. Cela a permis d'atténuer le scepticisme de la population et d'accroître l'adhésion à la mise en œuvre des politiques⁷⁸.

Le **modèle de relation axée sur la cocréation de services** (chapitre 5) montre à quel point les volontaires peuvent influencer sur les politiques et les programmes publics à différentes étapes, de l'élaboration à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre. Ce processus de cocréation permet également aux volontaires de définir leurs missions et leurs priorités, et de garantir de façon autonome leur sécurité et le caractère équitable de leurs relations avec les pouvoirs publics. Une étude menée auprès de volontaires locaux dans les bidonvilles de Korogocho, au Kenya, a ainsi montré comment le fait que les institutions locales prédéfinissent les objectifs des programmes avant de prendre contact avec la communauté peut avoir pour effet de limiter la participation

des volontaires à faible revenu⁷⁹. Aux Philippines, l'équipe spéciale de lutte contre la tuberculose a collaboré à l'élaboration de la loi sur la recherche des cas contacts, et mène des initiatives dans ce domaine pour le compte de l'administration locale⁸⁰.

Le **modèle de relation axée sur l'innovation sociale** (chapitre 6) permet aux volontaires de contribuer à la formation, à la mise en œuvre et à la diffusion de nouvelles idées et pratiques visant à relever les défis sociaux actuels et émergents. À titre d'exemple, en Asie centrale, plusieurs groupes de volontaires œuvrant dans le domaine des soins de santé ont mis au point de nouvelles pratiques pour faire face à la pandémie⁸¹, comme la distribution de concentrateurs d'oxygène au domicile des patients à risque organisée par Egzu Agmal en Ouzbékistan. Si de nombreux exemples contemporains d'innovation sociale se rapportent à des projets technologiques et numériques, le SWVR présente également des initiatives menées par des communautés dans de nombreux contextes où les ressources sont exsangues.

1.3. Comment lire ce rapport

Le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2022 se présente comme une anthologie : chaque chapitre est indépendant et l'ordre de lecture est indifférent. La construction de sociétés égalitaires et inclusives est le fil conducteur reliant les chapitres. Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre d'une série de quatre rapports qui fournissent des données probantes et un éclairage d'expert sur des domaines d'intérêt spécifiques au titre de l'appel à l'action en matière de volontariat pendant la décennie d'action. Les prochaines éditions du SWVR examineront le potentiel du volontariat en tant que vecteur de transformation pendant la décennie d'action et au-delà. L'édition 2024, dans la continuité du chapitre 2 du présent rapport, se centrera sur les manières de mesurer le volontariat. Le SWVR 2027 traitera du volontariat et des inégalités, et l'édition 2030 fera le point sur la contribution des volontaires à la réalisation du Programme 2030 et de la décennie d'action.

Figure 1.4. Structure du rapport



La première partie du rapport est composée de trois chapitres de cadrage, qui présentent les idées maîtresses du rapport et introduisent les prémisses de l'étude sur la contribution potentielle du volontariat à la construction de sociétés égalitaires et inclusives. Les deux chapitres suivant cette introduction examinent les tendances régionales et mondiales en matière de volontariat en accordant une attention particulière aux pays du Sud, et les effets de la COVID-19 sur le volontariat et ses orientations futures. Ils présentent un état des lieux du volontariat à l'échelle de la planète, ainsi que les tendances régionales et mondiales.

La deuxième partie du rapport décrit les trois modèles de relations entre les volontaires et les États, qui sont axés sur la gouvernance délibérative, la cocréation de services sociaux et l'innovation sociale. Chaque chapitre examine les composantes des « processus » et des « actions » concernant un modèle déterminé, et décrit les moteurs, défis et obstacles connexes. Le rapport s'appuie à cette fin sur des études de cas réalisées en Afrique, en Amérique latine et dans

les Caraïbes, en Asie-Pacifique, dans les États arabes, ainsi qu'en Europe et dans la Communauté d'États indépendants (voir le tableau 1.2 ; se reporter à l'annexe A pour la description complète de la méthodologie des études de cas).



Tableau 1.2. Liste des études de cas par chapitre

Chapitres	Thème extrait du cadre analytique	Études de cas de grande envergure	Études de cas de petite envergure
Partenariats entre les volontaires et les États et gouvernance délibérative	Influence et inclusion	<i>Guthi et barghar</i> (Népal) et Fundación Futuro Latinoamericano (Équateur)	Conseil agricole et rural de gestion (CARG, République démocratique du Congo), Forum de l'eau du Nebhana (Tunisie), Alga (Kirghizistan)
Partenariats entre les volontaires et les États et cocréation de services	Appropriation	Amel Association Internationale (Liban)	Fédération chinoise des personnes handicapées (Chine), Centre de réadaptation professionnelle des personnes handicapées (Kazakhstan), Bajenu Gox (Sénégal) et Sairon (Kirghizistan)
Partenariats entre les volontaires et les États : innovation sociale	Innovation	Art & Global Health Center Africa (ArtGlo, Malawi)	Centre du volontariat (Trinité-et-Tobago), Modèle de soins intégrés en milieu rural (Colombie), Alliance Muungano (Kenya), Marchés pour le changement (Fidji, Vanuatu, Îles Salomon)

Le dernier chapitre traite de principes politiques clés et formule de nouvelles recommandations invitant les décideurs à mettre au point des contrats sociaux inclusifs durables avec les volontaires afin de bâtir des sociétés égalitaires et inclusives.

Chaque chapitre présente un « témoignage de volontaire » et une « contribution spéciale ». Les témoignages de volontaires ont été recueillis à travers le monde ; leurs auteurs traitent de questions spécifiques ayant trait à la pratique du volontariat de nos jours, dont les partenariats, l'égalité des genres et l'urbanisation. Les contributions spéciales sont des réflexions émanant de décideurs, d'acteurs issus d'organisations internationales, de représentants de gouvernements et de volontaires.



Témoignage de volontaire : Les défis et les impacts du volontariat d'après Makan Dramé (Mali)

Le volontariat est un processus social complexe perçu de manière différente d'une personne à l'autre. Dès l'apparition de la COVID-19 au Mali, Makan Dramé s'est porté volontaire pour soutenir la riposte du gouvernement local, et ce, en dépit de nombreux obstacles. Il nous livre ses réflexions quant à l'impact du volontariat sur les communautés et sur les volontaires eux-mêmes.

Ma passion pour le volontariat remonte à mon enfance. Élevé au sein d'une famille tournée vers la solidarité et le soutien mutuel, j'ai longtemps travaillé sur la base du volontariat au service de la communauté, une expérience très enrichissante.

Grâce au Centre national de promotion du volontariat (CNPV), j'ai été l'un des 60 volontaires invités à rejoindre les volontaires communautaires des Nations Unies pour faire face à la COVID-19. Nommé chef d'équipe, j'ai formé des volontaires afin qu'ils informent, sensibilisent et mobilisent les communautés autour de la lutte contre la pandémie dans les espaces publics en respectant les gestes barrières. Pendant 11 mois, les volontaires se sont déployés dans les centres de santé, les mosquées, les marchés, les lieux de rencontre communautaires (grins), dans les rues et au sein des foyers.

En novembre 2020, le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui est responsable de l'éducation civique et du renforcement de la citoyenneté à Bamako, a soutenu une campagne de sensibilisation à la pandémie lancée par le programme VNU au Mali et le CNPV. Cette initiative, organisée sur deux jours, a permis d'atteindre des milliers de personnes, dont des femmes, des jeunes, des personnes vulnérables et des personnes déplacées dans leur propre pays. À l'occasion du lancement de la campagne, qui a mobilisé des associations et des organisations faisant appel à des volontaires aux fins de sensibilisation aux mesures de prévention de la COVID-19, les volontaires communautaires ont été loués pour leur contribution aux efforts de contrôle de la pandémie.

La plupart des personnes ne comprennent pas l'importance du volontariat et son rôle dans le renforcement de la citoyenneté. Être volontaire n'est pas chose aisée. En raison de notre statut (nous ne sommes pas employés à plein temps et n'avons pas de contrat à durée indéterminée), la société ne nous respecte pas toujours. Très souvent, les opinions négatives à l'égard des volontaires émanent des proches, des amis et des connaissances... Pourtant, chaque citoyen peut et doit contribuer à bâtir son pays.

Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir contribué aux efforts collectifs de lutte contre la COVID-19. Nous nous sommes acquittés de notre mission avec succès car notre travail quotidien a permis de changer les comportements et de sauver des vies.

Contribution spéciale : Les partenariats entre les volontaires et l'État

Une réflexion de D^r Nivine El-Kabbag, ministre de la Solidarité sociale, Égypte

L'Égypte considère qu'il importe de développer les capacités et le potentiel des jeunes, qui seront les leaders de demain, afin de réaliser le développement durable et la Vision de l'Égypte 2030. L'histoire et les événements récents ont montré que les jeunes sont des acteurs actifs de la société qui ont la conscience, la capacité et la détermination nécessaires pour susciter un changement social constructif et influencer de manière positive sur la vie de millions de personnes issues des groupes les plus vulnérables et victimes de catastrophes ou d'accidents.

Pour l'Égypte, la jeunesse constitue une ressource précieuse qui mérite un soutien et une politique d'investissement dignes de ce nom. Leur inventivité et leur énergie nous sont indispensables pour résoudre les problèmes sociaux actuels. Le ministère de la Solidarité sociale, en partenariat avec d'autres secteurs du Gouvernement et de la société, œuvre à faire en sorte que les jeunes de tous les milieux, urbains et ruraux, participent volontairement à différents domaines du développement, et ce faisant, multiplient les possibilités qui leur sont offertes de relever des défis personnels ou communautaires grâce à l'esprit d'équipe, la coopération et l'innovation.

Ledit ministère met à la disposition des jeunes aspirant au volontariat des programmes de renforcement des capacités et des canaux de communication afin qu'ils participent et contribuent de manière créative à la résolution des défis de l'Égypte en matière de développement. Ces dernières années, les jeunes volontaires ont pris part à toutes les initiatives présidentielles et aux principaux projets publics de développement, dont l'initiative nationale de développement des villages égyptiens, et les programmes de sensibilisation communautaire « Hayah Karima » et « Waai ». Le ministère de la Solidarité sociale reconnaît également le caractère essentiel du travail des volontaires auprès du Croissant-Rouge égyptien dans les moments difficiles, comme les catastrophes et les crises. Par ailleurs, les jeunes contribuent de manière déterminante à bâtir un avenir sûr pour leurs pairs en collaborant volontairement avec le Fonds de lutte contre l'addiction et la toxicomanie. Ces initiatives renforcent le rôle de premier plan des jeunes dans les collectivités et l'action humanitaire, ainsi que leur motivation, leur résilience et leur potentiel pour le développement de leur communauté en tant que citoyens actifs, futurs leaders et figures tutélaires pour les prochaines générations d'Égyptiens.

Références bibliographiques

- Abers, R. N., Rossi, F. M. et von Bülow, M., « State–society relations in uncertain times: Social movement strategies, ideational contestation and the pandemic in Brazil and Argentina ». *International Political Science Review*, vol. 42, n° 3 (mars), 2021, p. 333-349.
- Adler, R. P. et Goggin, J., « What do we mean by “civic engagement”? ». *Journal of Transformative Education*, vol. 3, n° 3 (juillet), 2005, p. 236-253.
- Aked, J., « What’s Different about How Volunteers Work? Relationship Building for Wellbeing and Change ». *IDS Bulletin*, vol. 46, n° 5 (septembre), 2015, p. 29-42.
- AlOmar, R. S. et al., « What are the barriers and facilitators of volunteering among healthcare students during the COVID-19 pandemic? A Saudi-based cross-sectional study ». *BMJ Open*, vol. 11, n° 2, 2021, p. 1-9.
- Amichai-Hamburger, Y., « Potential and promise of online volunteering ». *Computers in Human Behavior*, vol. 24, n° 2 (mars), 2008, p. 544-562.
- Anheier, H. K. et Salamon, L. M., « Volunteering in Cross-National Perspective: Initial Comparisons ». *Law and Contemporary Problems*, vol. 62, n° 4 (automne), 1999, p. 43-65.
- Assemblée générale des Nations Unies, *Le volontariat à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. 8 janvier 2018, A/RES/73/140.
- _____, *Recommandations relatives à l'appui au volontariat*. 10 janvier 2002, A/RES/56/38.
- Baillie Smith, M. et al., « Volunteering Hierarchies in the Global South: Remuneration and Livelihoods ». *Voluntas*, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1007/s11266-020-00254-1>.
- Burns, D. et al., *The role of volunteering in sustainable development*. Voluntary Service Overseas, Londres ; Institute of Development Studies, Brighton, 2014.
- Butcher, J. et Einolf, C. J., « Volunteering: A Complex Social Phenomenon », dans *Perspectives on Volunteering: Voices from the South*. Butcher, J. et Einolf, C. J., éd., Springer International Publishing, Suisse, 2017.
- Cabato, R., « Community pantries offer reprieve from covid-19 hardships in the Philippines ». *Washington Post*, 21 avril 2021.
- Chambers, R., *Ideas for Development*. Earthscan, Londres, 2005.
- Chemhuru, M., « Gleaning the social contract theory from African communitarian philosophy ». *South African Journal of Philosophy*, vol. 36, n° 4, 2017, p. 505-515.
- Cook, S., Smith, K. et Utting, P., *Green Economy or Green Society? Contestation and Policies for a Fair Transition*. Publication occasionnelle n° 10, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève, 2012.
- Coole, D., « Women, gender and contract: feminist interpretations », dans *The Social Contract from Hobbes to Rawls*. Boucher, D. et Kelly, P., éd., Routledge, Londres, 1994.
- Cornwall, A., Schattan, V et Coelho, P., « Spaces for Change? The Politics of Participation in New Democratic Arenas », dans *Spaces for Change? The Politics of Citizen Participation in New Democratic Arenas*. Cornwall, A., Schattan, V et Coelho, P., Zed Books, Londres, 2007.
- Couvet, D. et Prevot, A. C., « Citizen programmes: towards transformative biodiversity governance ». *Environmental Development*, vol. 13 (janvier), 2015, p. 39-45.
- Dekker, P. et Halman, L., « Volunteering and Values: An introduction », dans *The values of volunteering: Cross-cultural perspectives*. Dekker, P. et Halman, L., éd., Springer US, New York, 2003.
- Eisele, I., « Coronavirus soup kitchen in Bogota forges solidarity ». *DW Online*, 15 mai 2020.
- Ekman, J. et Amnå, E., « Political participation and civic engagement: towards a new typology ». *Human Affairs*, vol. 22, n° 3 (juin), 2012, p. 283-300.
- Ellis Paine, A., Hill, M. et Rochester, C., *'A rose by any other name...: revisiting the question: what is volunteering'*. Institute for Volunteering Research, 2010.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, *Étude mondiale sur le volontariat : rapport*. Genève, 2015.
- Gombodorj, U., « Volunteering in a Global Pandemic », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2ZH7Sim>, consultée le 25 octobre 2021.
- Green, M., « Coronavirus: How These Disabled Activists Are Taking Matters Into Their Own (Sanitized) Hands ». *KQED*, 17 mars 2020.

Guijt, I. et Shah, M. K., « Waking up to power, conflict and process », dans *The Myth of Community: Gender issues in participatory development*. Guijt, I. et Shah, M. K., éd., Intermediate Technology Publications, Ltd., Londres, 1998.

Hickey, S., *The politics of social protection: what do we get from a 'social contract' approach?* Document de travail n° 216, 2011. Disponible à l'adresse suivante : <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08adb40f0b649740007f0/WP216-Hickey.pdf>.

Hustinx, L. et Lammertyn, F., « Collective and Reflexive Styles of Volunteering: A Sociological Modernization Perspective ». *Voluntas*, vol. 14, n° 2 (juin), 2003, p. 167-188.

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, *A New Eco-Social Contract: Vital to Deliver the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Note d'information n° 11, Genève, 2021.

Kwiatkowski, G. et al., « Volunteering and collaborative governance innovation in the Wadden Sea National Park ». *Current Issues in Tourism*, vol. 23, n° 8, 2020, p. 971-989.

Leach, M. et al., « Post-pandemic transformations: How and why COVID-19 requires us to rethink development ». *World Development*, vol. 138, 2021.

Lee, M. J. et Levine, P., « A New Model for Citizen Engagement ». *Stanford Social Innovation Review*, vol. 14, n° 4, 2016, p. 40-45.

Lewis, S., « Learning from Communities: The Local Dynamics of Formal and Informal Volunteering in Korogocho, Kenya ». *IDS Bulletin*, vol. 46, n° 5, 2015, p. 69-82.

Loewe, M., Zintl, T. et Houdret, A., « The social contract as a tool of analysis: Introduction to the special issue on 'Framing the evolution of new social contracts in Middle Eastern and North African countries' ». *World Development*, vol. 145, article 104982, 2021.

Macduff, N., « Societal Changes and the Rise of the Episodic Volunteer », dans « *Emerging Areas of Volunteering* ». *ARNOVA's Occasional Paper Series, vol. 1, n° 2, deuxième édition*, Brudney, J. L., éd., Association for Research on Nonprofit Organizations and Voluntary Action, Indianapolis, 2005.

Mahmoud, Y. et Ó Súilleabháin, A., « Improvising Peace: Towards New Social Contracts in Tunisia ». *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 14, n° 1, 2020, p. 101-118.

Mahoney, J. et Thelen, K., « A Theory of Gradual Institutional Change », dans *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*. Mahoney, J. et Thelen, K., éd., Cambridge University Press, Cambridge, 2010.

McCandless, E., « Resilient Social Contracts and Peace: Towards a Needed Reconceptualization ». *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 14, n° 1, 2020, p. 1-21.

Millora, C. et Ahmed, F., « World Vision transition to the Iloilo City TB Taskforce Federation Inc., Philippines », dans *What Transformation Takes: Evidence of Responsible INGO Transitions to Locally Led Development Around the World*. Renoir, M. et Boone, G., éd., Peace Direct, Londres, 2020.

Monbiot, G., « The horror films got it wrong. This virus has turned us into caring neighbours ». *The Guardian*, 31 mars 2020.

Mutua, J. N. et Kiruhi, T. M., « Volunteer public leaders' values-driven leadership: the case of village elders in Kenya ». *Heliyon*, vol. 7, n° 3 (mars), article e06411, 2021.

Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020_French.pdf, consultée le 9 mars 2021.

Perold, H. et al., *COVID-19 and the Future of Volunteering for Development. Part 2: Survey Findings*. Forum international du volontariat pour le développement, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://forum-ids.org/wp-content/uploads/2016/03/Forum-Survey-Report-COVID-19-and-the-Future-of-Volunteering-for-Development-1.pdf>, consultée le 25 octobre 2021.

Programme des Nations Unies pour le développement, *Building Inclusive Societies and Sustaining Peace through Democratic Governance and Conflict Prevention: An Integrated Approach*. Publication des Nations Unies, 2016.

Programme des Volontaires des Nations Unies, *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde : Valeurs universelles pour le bien-être mondial*. Bonn, 2011.

_____, *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde : Transformer la gouvernance*. Bonn, 2015.

_____, *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde : Le fil qui nous relie – Volontariat et résilience communautaire*. Bonn, 2018.

_____, *Rapport de synthèse mondial : Plan d'action pour intégrer le volontariat dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Bonn, 2020.

_____, « Refugee UN Volunteer Medics join Jordanian COVID-19 Response », 17 septembre 2021.

Radjabov, B., « COVID-19 Outbreak in Post-Soviet Central Asia: Has the Time Come for Social Innovations? » *Central Asia Program*, article n° 246, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.centralasiaprogram.org/covid-19-outbreak-post-soviet-central-asia-time-social-innovations>.

Rochester, C. *et al.*, *Volunteering and Society in the 21st Century*. Palgrave MacMillan, Hampshire, 2010.

Serrat, R. *et al.*, « Fifty-Five Years of Research Into Older People's Civic Participation: Recent Trends, Future Directions ». *The Gerontologist*, vol. 60, n° 1, 2020, p. 38-51.

Shafik, M., *What we owe each other: A new social contract*. The Bodley Head, Londres, 2021.

Sherwin, E., « Russia: Volunteers are a driving force to help doctors ». *DW Online*, 7 novembre 2020.

Souza, C., « Participatory budgeting in Brazilian cities: limits and possibilities in building democratic institutions ». *Environment and Urbanization*, vol. 13, n° 1, 2001, p. 159-184.

Stebbins, R., « Unpaid work of love: defining the work-leisure axis of volunteering ». *Leisure Studies*, vol. 32, n° 3, 2013, p. 339-345.

Twigg, J. *et Mosel, I.*, « Emergent Groups and Spontaneous Volunteers in Urban Disaster Response ». *Environment and Urbanization*, vol. 29, n° 2, 2017, p. 443-458.

Volunteering Australia, *Re-engaging Volunteers and COVID-19*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.volunteeringaustralia.org/wp-content/uploads/2021.02.08-Re-engaging-Volunteers-and-COVID-19-Report.pdf>, consultée le 25 octobre 2021.

Volunteer Service Overseas, « COVID-19 response: Healthy communities », non daté. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.vsointernational.org/our-work/healthy-communities/covid-response>, consultée le 25 octobre 2021.

Youngs, R., « Introduction », dans *Global Civil Society in the Shadow of Coronavirus*. Youngs, R., éd., Carnegie Endowment for International Peace, Washington D. C., 2020.

Notes de fin

- 1 Burns *et al.* (2014).
- 2 Aked (2015).
- 3 Leach *et al.* (202)
- 4 Tiré du discours du Secrétaire général des Nations Unies prononcé en 2020 à la conférence annuelle de la Fondation Nelson Mandela, intitulé « Tackling Inequality: A New Social Contract for a New Era », disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/a-new-social-contract-for-a-new-era/>.
- 5 Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD ; 2021, p. 3)
- 6 VNU (2011, p. 93)
- 7 VNU (2015)
- 8 VNU (2018).
- 9 VNU (2011, p. 92)
- 10 VNU (2015)
- 11 Burns *et al.* (2014)
- 12 Kwiatkowski *et al.* (2020)
- 13 Couvet et Prevot (2015)
- 14 Mutua et Kiruhi (2021)
- 15 Mutua et Kiruhi (2021, p. 7)
- 16 Voir également Hazeldine et Baillie Smith (2015) dans le contexte des situations d'urgence et des crises humanitaires
- 17 Monbiot (2020)
- 18 Volunteer Service Overseas (VSO ; n. d.)
- 19 VNU (2021)
- 20 Cabato (2021).
- 21 Eisele (2020).
- 22 Sherwin (2020)
- 23 Volunteering Australia (2021)
- 24 AlOmar *et al.* (2021)
- 25 Voir Gombodorj (2021)
- 26 Perold *et al.* (2021)
- 27 Youngs (2020)
- 28 Voir Green (2020). Aux États-Unis, un groupe de militants se revendiquant comme personnes de couleur queer et handicapées est venu en aide à d'autres personnes handicapées ou appartenant à d'autres populations défavorisées (sans-abris, par exemple) en leur distribuant du désinfectant pour les mains fait maison, des masques N95, des gants, etc
- 29 VNU (2020)
- 30 Voir l'annexe A pour la description complète de la méthodologie de recherche des études de cas
- 31 Assemblée générale des Nations Unies (2018)
- 32 Assemblée générale des Nations Unies (2002)
- 33 Dekker et Halman (2003)
- 34 Butcher et Einolf (2017)
- 35 Anheier et Salamon (1999)
- 36 Amichai-Hamburger (2008)
- 37 MacDuff (2005)
- 38 Twigg et Mosel (2017)
- 39 Baillie Smith *et al.* (2020)
- 40 Lewis (2015)
- 41 Hazeldine et Baillie Smith (2015)
- 42 Hustinx et Lammertyn (2003)
- 43 Rochester *et al.* (2010)
- 44 Stebbins (2013)
- 45 VNU (2020)
- 46 Ellis Paine, Hill et Rochester (2010)
- 47 Butcher et Einolf (2017)
- 48 Adler et Goggin (2005)
- 49 Serrat *et al.* (2020)
- 50 Adler et Goggin (2005)
- 51 Ekman et Amnå (2012)
- 52 Butcher et Einolf (2017)
- 53 PNUD (2016)
- 54 Shafik (2021)
- 55 Ces distinctions sont essentiellement tirées de UNRISD (2021)
- 56 UNRISD (2021)
- 57 Chemhuru (2017)
- 58 Shafik (2021, p. 185)
- 59 McCandless (2020)
- 60 Shafik (2021, p. 25)
- 61 Shafik (2021, p. 6)
- 62 Coole (1994)
- 63 Hickey (2011)
- 64 Shafik (2021)
- 65 PNUD (2016)
- 66 Shafik (2021)
- 67 Lorsque les volontaires contribuent aux systèmes de responsabilité sociale, par exemple. Ici, des volontaires demandent à l'État de rendre compte de ses actes, de ses politiques et de ses priorités
- 68 Loewe, Zintl et Houdret (2021)
- 69 Ce tableau s'inspire des travaux de Lee et Levine (2016) sur les différentes formes d'engagement citoyen, du concept de contrats sociaux résilients et inclusifs défini par le PNUD (2016), ainsi que des modes de changement institutionnel décrits par Mahoney et Thelen (2010 ; voir en particulier p. 18-20)
- 70 UNRISD (2021)
- 71 Abers, Rossi et von Bülow (2021) abordent cette question dans le contexte de l'Argentine et du Brésil
- 72 Voir par exemple Cook, Smith et Utting (2012) pour ce qui est des politiques relatives à l'économie verte et au développement durable
- 73 Les relations entre les volontaires et les États peuvent par exemple être considérées comme relevant de ce que Cornwall et Coelho appellent la « sphère participative » ou « les espaces de contestation et de collaboration » (2007, p. 1)

74 Abers, Rossi et von Bülow (2021). Les incertitudes liées à la pandémie ont entraîné une reconfiguration du rôle des mouvements sociaux au sein de la coalition gouvernementale argentine, avec une hausse de la participation de groupes sociaux importants (notamment le mouvement *piquetero*, qui réunit des personnes pauvres sans emploi ou ayant un emploi informel). Le « plan Marshall créole » a été mis en place pour urbaniser 1 600 bidonvilles de la métropole de Buenos Aires, où résidaient 3,5 millions d'habitants parmi les plus pauvres du pays

75 VNU (2020)

76 Chambers (2005) ; Guijt et Shah (1998).

77 Swoza (2001). La budgétisation participative consiste à associer les citoyens aux prises de décisions concernant la manière dont l'argent public est dépensé. Bien que ce processus ait fait ses preuves concernant la prise en compte des priorités des personnes pauvres, les populations les plus marginalisées restent délaissées

78 Mahmoud et Súilleabháin (2020, p. 112).

79 Voir Lewis (2015)

80 Voir Milllora et Ahmed (2020)

81 Radjabov (2020)